

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 4 (1895)
Heft: 26

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 29. Juni 1895.

Erscheint Samstags.

N^o 26.

Bâle, le 29 Juin 1895.

Paraissant le Samedi.

Abonnement:

Schweiz:
Fr. 6.— jährlich.
Fr. 5.— halbjährlich.
Ausland:
Unter Kreuzband
Fr. 7.50 (6 Mark) jährlich.
Deutschland,
Österreich und Italien:
Bei der Post abonnirt:
Fr. 8.— (Mk. 4.—) jährlich.
Verzeimittelglieder
erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts per 10spaltige Petit-
zeile oder deren Raum.
Bei Wiederholungen
entsprechenden Rabatt.
Verzeimittelglieder
besahlen die Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.
Fr. 3.— pour 6 mois.
Pour l'Étranger:
Envol sous bande:
Fr. 7.50 par an.
Pour l'Allemagne,
l'Autriche et l'Italie.
Abonnement postal:
Fr. 8.— par an.
Les sociétaires reçoivent
l'organe gratuitement.

Announces:

20 cts. pour la petite ligne
ou son espace.
Rabais en cas de répétition
de la même annonce.
Les sociétaires
payent moitié prix.

Hôtel-Revue

4. Jahrgang

4^{me} ANNÉE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

Schweizer Hotelier-Vereins.

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse telegraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Offizielle
Nachrichten.

Nouvelles
officielles.

An die Herren Hoteliers der Schweiz!

Wir erlauben uns, an die baldige Einsendung
der beantworteten Fragebogen für die Hotel-
statistik der Genfer Landesausstellung zu erinnern.

Gruppenkomite 23
Subkommission „Statistik“
O. Hauser.

A Messieurs les Hôteliers de la Suisse!

Nous prenons la liberté de vous rappeler que
les questionnaires relatifs à la statistique des
hôtels pour l'Exposition nationale de Genève
doivent être retournés, dûment remplis, dans le
plus bref délai possible.

Comité du Groupe 23
Sous-commission de la „Statistique“
O. Hauser.

Mitglieder-Aufnahmen.
Admissions.

	Fremden- betten
1. Herr Fr. Baur, Terminus Hotel Baur in Genf	80
2. „ Herm. Gehrig, Direktor des Hotel des Rochers de Naye s/Montreux	100
3. „ Edouard Pfister, Hotel Beau Rivage, Nyon	40
4. „ Heinr. Storck, Hotel Bellevue, Interlaken	50
5. „ G. Simona, Pension Villa Muralto in Locarno	20
6. „ Fr. Lœsch, Hotel Erika und Villa Clarita, Lugano	60
7. „ Fr. Göringer, Hotel Schiff in Baden	60
8. „ Rob. Eisenlohr, Hotel Eisenlohr, Davos- Platz	25
9. „ O. Ullr. Wohlwend, Hotel Anker in Thal, St. Gallen	?

Avis!

Unsere Bureaux befinden sich seit 1. Juli
Sternengasse No. 21 (bisher No. 23),
im Neubau, 1. Stock.
Basel, den 30. Juni 1895.

Offizielles Centralbureau
des Schweizer Hotelier-Verein.

Nos bureaux sont transférés depuis le 1^{er} Juillet
Rue des Etoiles No. 21 (au lieu de No. 23),
au 1^{er} étage.

Bâle, le 30 Juin 1895.

Bureau central officiel
de la Société Suisse des Hôteliers.

Un projet opportun

dont on peut, sans exagération, beaucoup espérer,
est celui sur lequel nous avons tout récemment ren-
seigné tant nos sociétaires que les autres proprié-
taires, gérants, etc. des hôtels, pensions et stations clima-
tiques suisses desservant le mouvement des étrangers.
Nous voulons parler de l'ouvrage projeté par la
Société Suisse des Hôteliers, „Les Hôtels de la Suisse“,
dont la première édition doit voir le jour en 1896,
l'année de l'Exposition nationale de Genève. Ce projet
est préparé de longue main, il a été étudié par des
représentants autorisés de l'industrie hôtelière et
pourra conséquemment prétendre au premier rang
parmi les centaines de livres et de revues qui s'oc-
cupent de propagande en faveur du mouvement des
étrangers et des hôtels en général. Au vrai, l'idée
n'est présentement qu'à l'état de projet et la réali-
sation n'en est pas encore assurée; cependant il est
à espérer que les intéressés possèdent assez de juge-
ment pour accorder leur sympathie à l'entreprise et
que celle-ci sera soutenue par le nombre de partici-
pants nécessaire à sa réussite.

Un fait qui, à lui seul déjà, devrait stimuler les
intéressés, c'est qu'à brève échéance il faudra bon gré
mal gré mettre en pratique le principe capital à la
base du volume projeté, savoir la publication des
prix. Il serait donc imprudent d'attendre jusqu'à ce
que d'autres milieux entrent en campagne, isolément
ou simultanément, vers un but qui peut être atteint
d'une manière beaucoup plus simple, beaucoup plus
sûre et pour chacun beaucoup moins onéreuse, si les
hôteliers prennent eux-mêmes la chose en mains.

Nous n'avons pas l'intention d'entrer ici dans les
détails de l'ouvrage, le prospectus donnant à cet
égard les indications suffisantes, mais nous voudrions
recommander à tous ceux qui l'ont reçu, de vouer
au projet toute l'attention qu'il mérite. L'importance
de cette œuvre pour le voyageur se manifestera très
promptement; aussi bien son contenu est-il de na-
ture à servir littéralement de „Guide“ de l'étranger
dans le labyrinthe des hôtels. Le voyageur n'est
jamais plus rassuré, jamais mieux à son aise que
lorsqu'il sait d'avance quelle somme il doit affecter
à ses dépenses d'hôtel, lorsqu'il peut, à l'aide des
listes de prix, voir ceux qui s'adaptent le mieux au
contenu de sa bourse et partant fixer son choix sur
tel ou tel établissement, toutes choses qui l'empêchent
de se „fourvoyer“ et évitent soit à l'hôtelier, soit au
voyageur des discussions pénibles pour chacun. Il
en résultera que plus d'un article malveillant de
journal, provoqué par la soi-disant exorbitance des
prix, mais qui en réalité n'est que la conséquence
d'une „erreur“ de l'étranger, restera dans la bou-
teille à encre.

En plus, la première partie du livre renfermera
tant de choses intéressantes sur la vie dans les hô-
tels suisses, sur les devoirs, droits et vœux tant de
l'hôtelier que du voyageur, qu'on peut admettre que
ces indications mettront fin également à de trop
nombreuses et très désagréables explications.

Nous croyons pouvoir présumer qu'aucun de ceux
qui ont reçu le prospectus-circulaire ne méconnaît
la portée de l'offre qui lui a été faite. Si l'un d'eux
estimait devoir s'abstenir à cause du chiffre de la
souscription, chiffre qui d'ailleurs sera notablement
réduit, si la participation dépasse le minimum fixé,
qu'il veuille bien réfléchir que cette somme est fort
modique par rapport au chiffre du tirage (150,000
exemplaires en trois langues). Qu'il n'oublie non plus
que la plupart des autres entreprises avec leurs
prétendus tirages de 5 à 10,000 exemplaires, pèchent
toujours en eau trouble et qu'indépendamment de la
valeur ou de la non-valeur de la publication, elles
exigent de leurs adhérents des sommes doubles et
triples du montant que nous demandons pour la
réalisation du projet.

Il existe assurément peu d'hôtels qui ne dépensent
chaque année des sommes plus ou moins considé-
rables pour la réclame, quand ce ne serait même
qu'aux fins de se débarrasser de ces „fâcheux“ qui,
éconduits par la porte, rentrent par la fenêtre, ou
bien qu'on se laisse persuader de bonne foi, ou enfin
qu'à un certain moment on est disposé à „faire l'au-
mône“; quoi qu'il en soit, rien n'est plus facile que
de biffer pour une fois de son budget, à titre d'essai,
quelques-unes de ces rubriques douteuses et d'y ins-
crire, en lieu et place, le montant de la nouvelle
souscription, ce qui certes ne bouleversera aucun
équilibre financier.

Q'on ne se laisse plus détourner par le faux
argument que notre œuvre serait plutôt destinée aux
grands établissements; bien au contraire, la tendance
est, en première ligne, de justifier le titre de l'ou-
vrage, „Les Hôtels de la Suisse“, c'est-à-dire de réunir
tous les hôtels, pensions, etc. qui desservent plus
spécialement le mouvement des étrangers; par ce
motif précisément, aucun n'est privilégié et les éta-
blissements souscripteurs seront traités dans le vo-
lume d'une manière systématique et uniforme; de
cette façon seulement ce dernier atteindra son but et
constituera pour les hôtels suisses une propagande effi-
cace qu'en présence des efforts incessants des autres
pays rivaux dans ce domaine, non seulement nous
ne devons pas négliger, mais qui, à l'époque actuelle,
est devenue pour nous une impérieuse nécessité.

Nous réitérons donc notre prière instante à tous
ceux auxquels le projet a été communiqué par voie
de circulaire, d'y donner leur adhésion et de remplir
consciencieusement le bulletin de souscription.

* * *

Comme suite à l'appel ci-dessus, nous recom-
mandons expressément aux personnes qui ont reçu
les questionnaires expédiés il y a quelques jours par
le Comité de la Société Suisse des Hôteliers, pour le
dressement de la statistique concernant l'industrie
hôtelière et destinée à figurer l'année prochaine à
l'Exposition nationale de Genève, de ne pas se
montrer indifférentes à cet égard et de fournir en
grand nombre les renseignements demandés, car il
importe à un haut degré que l'industrie hôtelière
suisse occupe à cette exposition le rang qui lui
revient de par son importance éminente en matière
d'économie nationale.

»»»

Concurrence autrichienne.

Le Ministre du Commerce, Wurmbrand, est vexé
de ce que, pour le mouvement des étrangers, l'Au-
triche est devancée par la Suisse et a prononcé les
paroles suivantes, extraites d'un discours fait à l'oc-
casion du dernier congrès pour le développement du
mouvement des étrangers dans les contrées alpines
de l'Autriche.

„En Europe, les régions alpines de la Suisse et
de l'Autriche sont les seules qui soient ouvertes aux
touristes. Je dois faire ressortir que l'exode de l'ar-
gent à l'Etranger est absolument contraire à tous
mes vœux et qu'en revanche je souhaite vivement
que l'Etranger apporte son argent en Autriche, qu'il
se produise un courant d'importation, semblable à
celui qui a enrichi déjà plus d'un pays de montagnes.
C'est en premier lieu le cas pour la Suisse. La somme
importée de ce chef en Suisse dépasse, paraît-il, 12
millions de florins; j'en réclame une partie pour
l'Autriche et, autant qu'il dépendra de moi, je secon-
derai tous les efforts tendant à favoriser et à relever
le mouvement des étrangers.“

Vraiment, le mouvement des étrangers et les
hôtels en Suisse seraient bien malades si les sommes
importées par l'Etranger ne s'élevaient qu'à 12 mil-
lions de florins (environ 25 millions de francs). Qu'on